

# TRAVAILLER AVEC UN INTERPRÈTE : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE





## LE SERVICE D'INTERPRÉTATION EN LANGUE DES SIGNES ET EN MODE ORAL DU CCSI EST OFFERT AUX ÉTUDIANTS SOURDS OU MALENTENDANTS.

LE SUCCÈS DE LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'INTERPRÉTATION DÉPEND DE LA COLLABORATION DE CHACUN: LE CCSI, LE SERVICE ADAPTÉ HÔTE ET L'ÉTUDIANT QUI DEMANDE LE SERVICE. CE DÉPLIANT ABORDE LES RESPONSABILITÉS DU SERVICE ADAPTÉ.

VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE LORSQUE VOUS APPRENEZ QU'UN ÉTUDIANT\* FRÉQUENTERA VOTRE ÉTABLISSEMENT :

### CCSI

- Informer le CCSI le plus tôt possible dès qu'un étudiant ayant besoin de services d'interprétation est inscrit dans votre établissement.
- Transmettre **la dernière version de l'horaire validée par l'étudiant dans les plus brefs délais** au CCSI selon la procédure prévue. Toute modification à l'horaire doit être transmise le plus rapidement possible au CCSI.

### ÉTUDIANTS

- Remettre à l'étudiant, le document « **Les responsabilités de l'étudiant sourd ou malentendant et de l'interprète** ».

### ENSEIGNANTS

- Au besoin, organiser une rencontre avec les enseignants du département du programme d'études de l'étudiant afin de faciliter son inclusion ;
- Informer chaque enseignant de la présence d'un interprète dans la classe ;
- Remettre le document suivant à chacun des enseignants de l'étudiant : « **L'interprète a besoin de vous et de pauses** ».

\* Pour alléger le texte, le terme étudiant désigne un étudiant sourd ou malentendant.

### INTERPRÈTES

AVANT LE PREMIER COURS DE L'ÉTUDIANT, PRENDRE DES MESURES POUR OFFRIR AUX INTERPRÈTES UN :

- Accès facile à un bureau\*, un ordinateur, une imprimante ;
  - Accès facile à des chaises ergonomiques (avec appuie-bras ajustables et roulettes) et avec mention « réservée aux interprètes ».
- \* N'oubliez pas de prévoir des clés pour ces accès.

DÈS LE PREMIER COURS DE L'ÉTUDIANT, PRENDRE DES MESURES POUR OFFRIR AUX INTERPRÈTES UN :

- Accès au réseau internet sans fil (WiFi) pour la session ou pour l'année ;
- Accès aux équipements de protection individuelle (si le cours l'exige) ;
- Accès à la plateforme web de l'établissement (par ex. : AthEnap, Léa, Mio, Moodle, Studium, etc.) pour permettre aux interprètes d'avoir accès aux documents des cours de l'étudiant et ainsi effectuer adéquatement leur préparation.

Informez madame Julie Boucher dès que ces outils de travail sont disponibles.



**NOUS VOUS REMERCIONS GRANDEMENT DE VOTRE  
COLLABORATION.**

**POUR EN CONNAÎTRE DAVANTAGE SUR LA  
RÉALITÉ DES ÉTUDIANTS ET POUR COMPRENDRE  
LE TRAVAIL DES INTERPRÈTES, NOUS VOUS  
ENCOURAGEONS À NOUS CONTACTER.**

**JULIE BOUCHER**

**CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE  
514 982-3437, POSTE 7175  
JULIEBOUCHER@CVM.QC.CA  
WWW.INTERPRETATIONCCSI.QUEBEC**

Document produit par



**CCSI** OUEST  
CENTRE COLLEGIAL  
DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION